



Plus de  
services,  
Plus de  
proximité

# Guide DU PÔLE DE SERVICES PUBLICS à Rivière-Salée



VILLE DE NOUMÉA

# ÉDITO

## Plus de proximité, plus de services

La Ville de Nouméa vous propose un nouvel équipement public au cœur de Rivière-Salée, lieu d'accueil, d'informations et de services administratifs de proximité.

Le pôle de services publics de Rivière-Salée est là pour simplifier vos démarches administratives, répondre à vos attentes avec le maximum de rapidité et d'efficacité, vous rendre la vie plus facile et l'administration plus proche de vous.

C'est une belle illustration de la politique d'accueil de la ville, qui se décentralise et qui va au devant des Nouméennes et des Nouméens.

Vous trouverez dans ce dépliant les différents services de proximité proposés ainsi que les horaires d'ouverture et de permanence.



Jean Lèques  
Maire de Nouméa



# Documents administratifs ET D'ÉTAT-CIVIL

(passeport,  
carte d'identité, etc.)

## Le SAPEC, service d'accueil du public et de l'état-civil,

vous reçoit pour :

- ▶ les **actes d'état-civil** :
  - naissances ;
  - reconnaissances ;
  - adoptions ;
  - mariages ;
  - décès et dissolutions pour le statut coutumier ;
  - livrets de famille ;
- ▶ la remise des formulaires pour passeport et carte nationale d'identité ;
- ▶ l'**enregistrement des dossiers** de demande de passeport et de carte nationale d'identité ;
- ▶ la **remise** des passeports et des cartes nationales d'identité.

### ATTENTION :

*les déclarations de naissance, les reconnaissances ainsi que le retrait et le dépôt des dossiers de mariage s'effectuent uniquement à l'hôtel de ville, 16, rue du Général Mangin.*

### Horaires d'ouverture :

- ▶ Du mardi au vendredi : 7h15-11h15 et 12h-13h
- ▶ Le samedi : 8h-10h, uniquement pour la remise des dossiers de demande de passeport et de de carte nationale d'identité et pour le retrait de passeport et de carte nationale d'identité.

Tél. 467 764



# Cantine ET Garderie PÉRISCOLAIRE

La **caisse des écoles** gère la cantine et la garderie dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville de Nouméa.

Au pôle de services publics de Rivière-Salée, vous pouvez :

▶ **effectuer le paiement** des prestations de cantine et/ou de garderie ;

▶ **inscrire votre enfant** à la cantine et/ou à la garderie :

Pour cela, vous devez remplir un formulaire disponible au pôle de services publics ou sur le site de la Ville,

[www.ville-noumea.nc](http://www.ville-noumea.nc), et fournir les documents suivants :

- copie du livret de famille entier ou de l'acte de naissance de chaque enfant ;

- copie de la délégation d'autorité parentale, le cas échéant ;

- copie de la carte CEJH, le cas échéant ;

- RIB ou RIP, si vous optez pour le règlement par

prélèvement automatique ;

▶ **signaler toute modification** à porter au dossier de votre enfant.

Le paiement de la cantine et/ou de la garderie devra être effectué au plus tard le dernier jour du mois précédant le début de la prestation.

## Horaires de permanences :

▶ Les mercredis : 10h-14h

Tél. 46 63 77

Courriel : [mairie.cde@ville-noumea.nc](mailto:mairie.cde@ville-noumea.nc)



# Espace INFOS- FAMILLE

L'espace infos-famille dépend du **service vie des quartiers**.

Il s'adresse aux parents en besoin de soutien pour l'organisation familiale, la gestion des enfants et des adolescents. C'est un relais entre les parents et le réseau de soutien à la parentalité qui vous propose :

▶ **un accueil personnalisé** sans rendez-vous ;

▶ **des informations** : documentation sur les dispositifs existants ;

▶ **une orientation ciblée** en fonction de vos besoins.

## Horaires de permanences :

▶ Lundi : 13h-16h

▶ Mercredi : 9h-12h et 13h-16h

▶ Vendredi : 9h-12h

Tél. 46 63 85

# Insertion, Seniors & Personnes en situation d'handicap

Des travailleurs sociaux du **CCAS (centre communal d'action sociale)** vous aident et vous accompagnent dans vos démarches :

► **insertion :**

- accompagnement éducatif budgétaire ;
- instruction des demandes de parcelles de jardins

familiaux ;

► **aide aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap :**

- écoute, traitement des demandes notamment financières ;
- conseils et orientations vers les partenaires spécialisés pour une réponse adaptée aux besoins ;
- accompagnement social ;
- soutien aux démarches et aux actes de la vie quotidienne ;
- activités de loisirs dans le cadre du programme d'activité annuel pour les séniors ;
- activités ponctuelles pour faciliter l'insertion sociale et développer l'autonomie dans la vie quotidienne des personnes porteuses d'un handicap.

## Dès janvier 2012

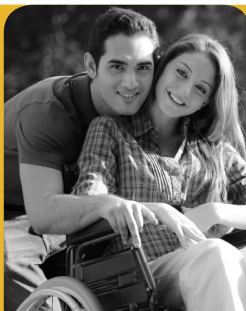
► **accompagnement des parents de jeunes enfants :**

- permanence d'accueil, de conseil et d'orientation ;
- activités et actions en faveur de la petite enfance, en fonction des besoins identifiés.

## Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi sur rendez-vous selon les permanences.
- Le samedi : 10h-12h, pour les permanences de l'animateur des jardins familiaux (sur rendez-vous).

Tél. 467 764



# Suivi médical, Paramédical & social

## La PMI (protection maternelle et infantile)

Ce service de la **direction Provinciale des Actions Sanitaires et Sociales** (province Sud) vous accueille gratuitement sur rendez-vous et vous accompagne dans votre démarche de prévention quelle que soit votre couverture sociale \*.

Les consultations s'adressent prioritairement aux bénéficiaires de l'aide médicale A.

## La protection maternelle (médecin) :

- test de grossesse, suivi gynécologique et de grossesse ;
- demande d'IVG (interruption volontaire de grossesse) ;
- dépistage des IST (infections sexuellement transmissibles), du VIH et du diabète ;
- prévention de l'obésité.

## Horaires des consultations :

- Lundi et jeudi : 7h30-11h30 et 12h30-16h
- Mardi et mercredi : 7h30-11h30
- Mercredi : 12h30-16h

## La protection infantile (médecin et puéricultrice) :

- suivi médico-psycho-social et visites préventives de l'enfant de 0 à 6 ans ;
- consultations médicales et vaccinations ;
- réalisation des pesées et des mensurations ;
- soutien à l'allaitement maternel, à la parentalité ;
- conseils alimentaires ;
- consultations médicales et vaccinations.

## Horaires des consultations :

- Lundi : 7h30-11h30
- Jeudi : 7h30-11h30 et 12h30-16h15

Tél. 43 34 11 / Fax 43 72 80

\* Les personnes sans couverture sociale peuvent bénéficier des consultations préventives gratuites à la PMI mais elles devront faire les démarches pour obtenir une carte d'aide médicale.



## Suivi social des familles de Rivière-Salée

**Les quatre assistantes sociales** vous recevront désormais au pôle de service public. Elles sont soumises au secret professionnel et garantissent le respect de la confidentialité. Elles ont pour mission :

- ▶ d'informer, de conseiller, d'orienter et d'aider les personnes dans les difficultés rencontrées ;
- ▶ d'accompagner et de soutenir les personnes vers un accès à l'insertion sociale et / ou professionnelle.

### Horaires des permanences pour chaque secteur :

- ▶ Rivière-Salée 1 (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> secteurs) :  
mardi de 13h-15h30, jeudi 8h-11h, Tél. 43 36 67 ;
- ▶ Rivière-Salée 2 (5<sup>e</sup> secteur et Jardins de la Fontaine) :  
lundi et mercredi : 8h-11h, Tél. 43 02 76 ;
- ▶ Rivière-Salée 3 (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secteur, avenue Koenig, cité SIC SLN) :  
lundi et mercredi : 8h-11h, Tél. 43 19 04 ;
- ▶ Rivière-Salée 4 (6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> kilomètres, Villages les Gaiacs, les Hameaux du bois) :  
mardi : 13h-15h30, jeudi : 8h à 11h, Tél. 41 29 56.

## Orthophoniste

Il prévient, dépiste, évalue et rééduque les troubles de la communication orale et écrite chez une personne.

Il recevra uniquement les enfants, en priorité ceux dont les parents bénéficient de l'aide médicale A, suite à un bilan orthophonique prescrit par un médecin afin d'établir un diagnostic.

### Consultations sur rendez-vous :

- ▶ Mardi et vendredi : 8h-12h et 13h-17h
- ▶ Mercredi : 13h-17h

Tél. 43 34 11 / Fax 43 72 80

## Psychologue des lieux d'écoute

Il intervient auprès de toute personne qui en fait la demande, sans condition préalable et de façon anonyme, gratuite, avec ou sans rendez-vous selon :

- ▶ les difficultés familiales, de couples et parentales ;
- ▶ un isolement, des difficultés sociales ;
- ▶ des problèmes d'insertion professionnelle ;
- ▶ des questions autour de la consommation de drogue ou d'alcool ;
- ▶ une détresse psychoaffective.

### Horaires des consultations :

- ▶ Mardi : 13h-16h30
- ▶ Lundi matin et jeudi après-midi pendant les vacances scolaires

Tél. 43 34 11 / Fax 43 72 80

## L'aide médicale provinciale

La DPASS propose une permanence décentralisée pour établir ou renouveler vos demandes d'aide médicale sans avoir à vous rendre au bureau central. Les demandes de renouvellement doivent être déposées un mois avant la date d'échéance de la carte d'aide médicale.

### Horaires des permanences :

- ▶ Lundi : 13h-15h30

Tél. 43 34 11 / Fax 43 72 80



# Informations Générales

## Urbanisme

Les habitants auront accès, sur rendez-vous, au pôle de services publics de Rivière-Salée à des informations pour leurs démarches de projets de construction, notamment sur les procédures de permis de lotir et construire et sur les documents et justificatifs à produire.

## Anomalies sur le domaine public

Afin de permettre aux habitants d'être acteurs de la vie du quartier, ils pourront signaler les dégradations potentiellement dangereuses au pôle de services publics de Rivière-Salée et seront mis en contact avec le dispositif d'interventions Allo! Mairie - Services techniques (numéro vert gratuit 050 080, permettant aux Nouméens de signaler les anomalies sur le domaine public afin qu'elles soient traitées).

### Horaires d'ouverture :

- Sur rendez-vous auprès de l'adjoint au responsable du pôle de services publics.



## Associations

Le pôle de services publics est un lieu ressources pour les acteurs associatifs qui animent le quartier.

Une salle et des bureaux sont ainsi disponibles pour les associations et peuvent être réservés gratuitement pour des permanences, des conférences, des formations...

La réservation de créneaux horaires ponctuellement ou à l'année se fait auprès de l'accueil général du pôle.

### Horaires d'ouverture :

- Lundi au vendredi : 7h15-11h30 et 12h-15h30.



Pôle de services publics de Rivière-Salée  
7, rue Eugène Levesque, Rivière-Salée.

Tél. 467 764 - [www.ville-noumea.nc/psp](http://www.ville-noumea.nc/psp)

*Ce pôle de services publics a été réalisé dans le cadre du contrat d'agglomération et financé par l'État, la province Sud et la mairie de Nouméa.*

